

CGT Pôle emploi

Évolutions du pouvoir d'achat du traitement indiciaire fonction publique.

Calculs établis sur la base des indices INSEE de **Mai 2016**

Perte de pouvoir d'achat depuis le **1er janvier 2000** du point d'indice sur l'indice des prix

(les pertes de pouvoir d'achat datent de la désindexation en 1983)

hors tabac
-14,75%

Exemples issus de la grille indiciaire des agents publics de Pôle emploi

Échelon	Niveau I		Niveau II		Niveau III		Niveau IVA	
	Médian	Plafond	Médian	Plafond	Médian	Plafond	Médian	Plafond
Indices majorés	367	489	399	514	473	633	532	678
Salaire indiciaire brut	1 699 €	2 264 €	1 847 €	2 380 €	2 190 €	2 931 €	2 463 €	3 139 €
Salaire indiciaire brut s'il avait suivi l'inflation	1 950 €	2 598 €	2 120 €	2 731 €	2 513 €	3 363 €	2 827 €	3 602 €
Perte mensuelle	-251 €	-334 €	-272 €	-351 €	-323 €	-432 €	-363 €	-463 €

Niveau IVB		Niveau IVA		Niveau VB	
Médian	Plafond	Médian	Plafond	Médian	Pl./HEA
584	762	605	821	681	963
2 704 €	3 528 €	2 801 €	3 801 €	3 153 €	4 459 €
3 103 €	4 049 €	3 214 €	4 362 €	3 618 €	5 116 €
-399 €	-520 €	-413 €	-560 €	-465 €	-657 €

L'échelon "Médian" est celui de milieu de carrière pour la carrière normale.

L'échelon "Plafond" est celui de la carrière normale.

Valeur mensuelle du point d'indice	4,6303 €
Valeur point d'indice s'il avait suivi l'inflation	5,3130 €

Dernière augmentation de la valeur du point d'indice fonction publique: 1er juillet 2010.

Perte de pouvoir d'achat depuis le 1er janvier 2000 du point d'indice fonction publique sur l'indice des prix (les pertes de pouvoir d'achat datent de la désindexation en 1983).

Le tableau présenté ici fait apparaître les effets catastrophiques sur le pouvoir d'achat des agents de la stagnation de la valeur du point imposée par les gouvernements successifs.

À l'inverse de ce qu'affirment les ministres (et certaines organisations syndicales) il est évident que le gel des mesures générales dégrade le pouvoir d'achat des personnels, tout en contribuant à dégrader également la reconnaissance sur la fiche de paye de l'amélioration des qualifications liée à l'ancienneté.

C'est en fait la notion même de déroulement de carrière qui est ainsi mise en cause; c'est - de fait - la négation de la grille des rémunérations, et de la classification.

CGT Pôle emploi

Évolutions du pouvoir d'achat du traitement indiciaire fonction publique.

Calculs établis sur la base des indices INSEE de **Mai 2016**

Perte de pouvoir d'achat depuis le **1er juillet 2010** du point d'indice sur l'indice des prix

(les pertes de pouvoir d'achat datent de la désindexation en 1983)

hors tabac
-5,50%

Exemples issus de la grille indiciaire des agents publics de Pôle emploi

Échelon	Niveau I		Niveau II		Niveau III		Niveau IVA	
	Médian	Plafond	Médian	Plafond	Médian	Plafond	Médian	Plafond
Indices majorés	367	489	399	514	473	633	532	678
Salaire indiciaire brut	1 699 €	2 264 €	1 847 €	2 380 €	2 190 €	2 931 €	2 463 €	3 139 €
Salaire indiciaire brut s'il avait suivi l'inflation	1 793 €	2 389 €	1 949 €	2 511 €	2 311 €	3 092 €	2 599 €	3 312 €
Perte mensuelle	-93 €	-125 €	-102 €	-131 €	-120 €	-161 €	-136 €	-173 €

Niveau IVB		Niveau IVA		Niveau VB	
Médian	Plafond	Médian	Plafond	Médian	Pl./HEA
584	762	605	821	681	963
2 704 €	3 528 €	2 801 €	3 801 €	3 153 €	4 459 €
2 853 €	3 722 €	2 955 €	4 011 €	3 327 €	4 704 €
-149 €	-194 €	-154 €	-209 €	-173 €	-245 €

L'échelon "Médian" est celui de milieu de carrière pour la carrière normale.

L'échelon "Plafond" est celui de la carrière normale.

Valeur mensuelle du point d'indice	4,6303 €
Valeur point d'indice s'il avait suivi l'inflation	4,8850 €

Dernière augmentation de la valeur du point d'indice fonction publique: 1er juillet 2010.

Perte de pouvoir d'achat depuis le 1er janvier 2000 du point d'indice fonction publique sur l'indice des prix (les pertes de pouvoir d'achat datent de la désindexation en 1983).

Le tableau présenté ici fait apparaître les effets catastrophiques sur le pouvoir d'achat des agents de la stagnation de la valeur du point imposée par les gouvernements successifs.

À l'inverse de ce qu'affirment les ministres (et certaines organisations syndicales) il est évident que le gel des mesures générales dégrade le pouvoir d'achat des personnels, tout en contribuant à dégrader également la reconnaissance sur la fiche de paye de l'amélioration des qualifications liée à l'ancienneté.

C'est en fait la notion même de déroulement de carrière qui est ainsi mise en cause; c'est - de fait - la négation de la grille des rémunérations, et de la classification.